ATI environnement

Etudes & Expertises en Sites et Sols Pollués

Diagnostics - Sols, Eaux & Air

Suivis de la Qualité des Eaux

Réhabilitations des Sites Pollués

Etudes Sanitaires & Plan de Gestion

Assistances Travaux - AMO

Prestations ATTES

Forages

Forte de ses années d'expériences, ATI Environnement vous propose ses prestations complètes allant des études environnementales aux travaux de réhabilitation.

Nos équipes aux compétences complémentaires associent qualité et réactivité pour mener vos projets à terme dans des conditions optimales.

Ses interventions sur l'ensemble de l'hexagone ont su développer son adaptation à tout type de situation.

ATI Environnement est certifiée par le LNE pour les prestations de services relatives aux Sites et Sols Pollués (SSP) selon la norme NFX 31-620 pour les domaines A (Etudes, Assistance, Contrôle), B (Ingénierie des travaux de réhabilitation) et D (réalisation d'ATTES - conception ou aménagement de projet).

Concernant le domaines C (Exécution des travaux de réhabilitation), ATI Environnement possède ses propres Unités de dépollution.

ATI environnement

9, rue René Clair
78 390 Bois d'Arcy
☎ 01 34 60 60 20
contact@ati-env.com

SAS au capital de 99 833 €
RCS Versailles B 418 575 478
NAF 7112B

Nos certifications, un gage de qualité :

ENVIRONNEMENT LNE CERTIFICATION Sites et Sols Pollués Études, assistance et contrôle

CERTIFICATION RÉGLEMENTAIRE
Attestations prévues par le code de l'environnement pour les CESSATIONS D'ACTIVITÉ et les SITES ET SOLS POLLUÉS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ENVIRONNEMENT LNE CERTIFICATION Sites et Sols Pollués Ingénierie des travaux de réhabilitation

www.lne.fr *ATTES : ALUR - SECUR - Mémoire*

MASE ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE-CENTRE

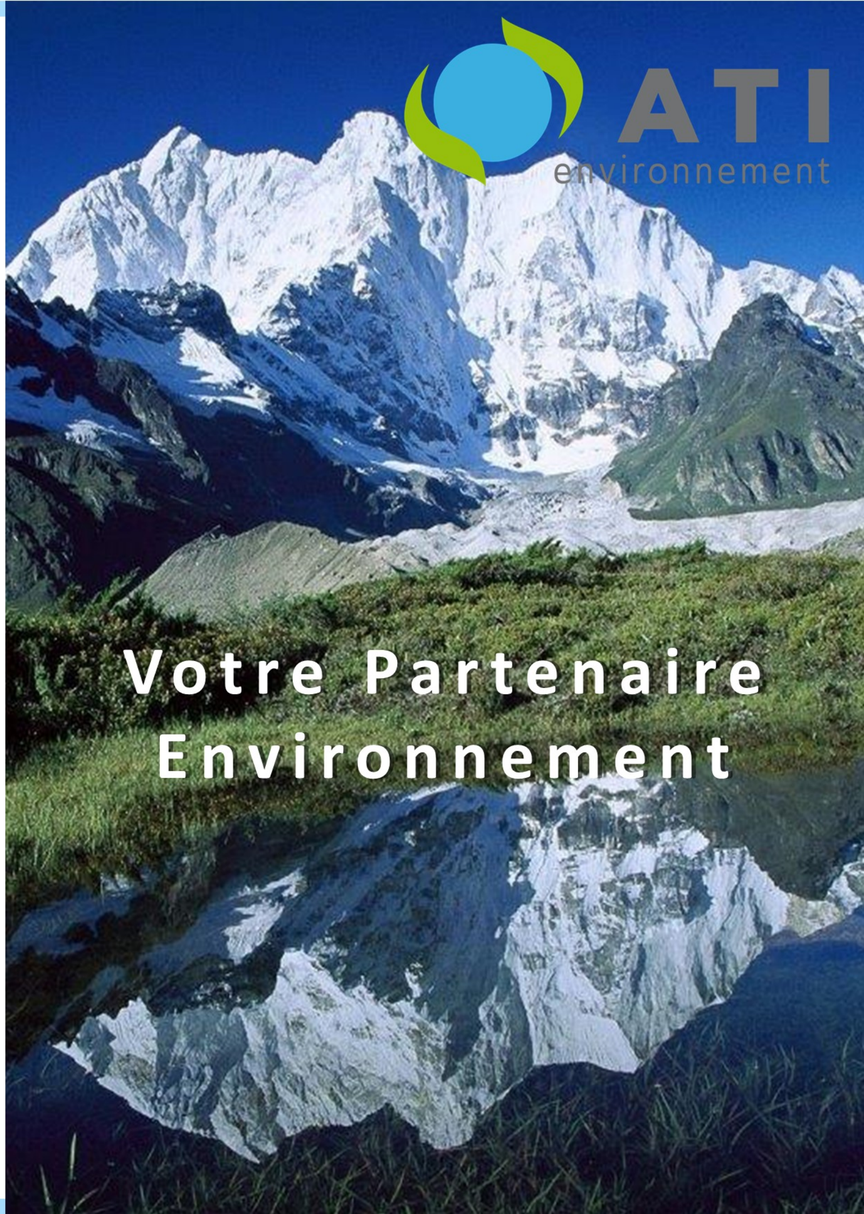

Diagnostic environnemental

Analyse préparatoire d'un site :

- DICT,
- Visite de site,
- Etude historique,
- Analyse de la vulnérabilité des milieux,
- Etablissement du schéma conceptuel permettant de préciser les relations entre les sources potentielles de pollutions, les vecteurs de transfert et les cibles concernées.

Diagnostic de l'état des milieux sur site et /ou hors site :

- Investigations de terrain et analyses des milieux Sol, Eau et Air,
- Définition de la compatibilité du site avec les usages actuels ou futurs au travers d'outils méthodologiques :
- IEM (Interprétation de l'état des milieux),
- EQRS (Evaluation quantitative des risques sanitaires),
- ARR (Analyse des risques résiduels).

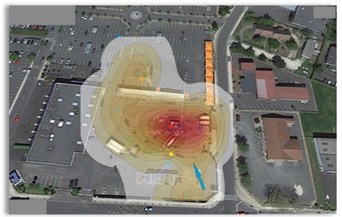

Plan de gestion :

- Maîtrise des impacts,
- Bilan coûts/ avantages.

Etude et surveillance des eaux souterraines

Etude hydrogéologique :

- Etude de vulnérabilité,
- Identification des vecteurs de transfert,
- Définition des profondeurs et sens d'écoulement théorique des eaux souterraines.

Pose de piézomètres :

- Forage avec nos propres machines (jusqu'à 140 mm de diamètre),
- Géolocalisation et nivellement des ouvrages.

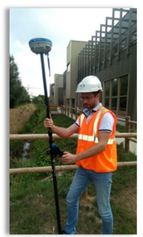

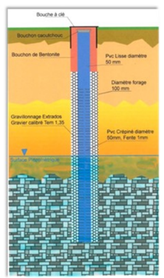

Surveillance :

- Prélèvements,
- Analyses en laboratoire accrédité COFRAC,
- Rapport de suivis.

Entretien et neutralisation d'ouvrage .

Projets Immobiliers

- ***Optimisation du tri des terres :***
- Maillage, bilan massique, recherche de filières adaptées,
- Tri sélectif sur site,
- Etudes de solutions spécifiques (confinement sous voieries, andains confinés, mesures constructives,…)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E)

Dossiers réglementaires :

- Demande d'Autorisation, Enregistrement, Déclaration (création, modification) relative à toute exploitation susceptible d'avoir un impact sur l'environnement ou la santé et la sécurité des personnes - **Installation Classée**

➔ *Objectif : Obtenir l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.*

- Etude d'impact,
- Etude de danger,
- Notice hygiène et sécurité,
- Audit de récolement,
- Campagne acoustique,
- Actualisation MTD (Meilleure Technique Disponible),
- Dossiers SUP (Servitudes d'Utilité Publique),
- Bilan de fonctionnement,
- Calcul des garanties financières,
- Mesures d'air Ambiant,
- ERS (Etude de Risques Sanitaires),
- Veille réglementaire,
- Mémoire de cessation d'activité.

Réhabilitation environnementale

Ingénierie des travaux de réhabilitation :

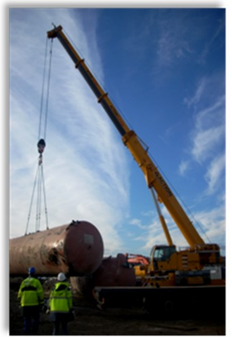

- Gestion de projet (AMO),
- Études de conception,
- Audit et expertise de réhabilitation,
- Planification et suivi de réalisation des travaux de remise en état,
- Contrôle de la qualité des milieux,
- Assistance administrative,
- Rapport de fin de travaux.

Exécution des travaux de réhabilitation :

- Préparation de chantier,
- Mise en place, réalisation et suivi de chantier,
- Exécution des techniques de dépollution (sol, air et eaux) : (**nous disposons de nos propres unités de traitement**)

- Venting
- Venting / Sparging,
- Bio Venting,
- Stripping,
- Lavage des sols,
- Pompage écrémage,
- Biodégradation,
- Oxydation chimique in situ
- Excavation,
- Extraction multiphasique,
- Excavation à la pelle mécanique.